

STABILISANT GRANULÉS

Application

Stabilisation du chlore contre l'action destructrice des rayons ultra-violets de la lumière solaire :

- à la mise en eau des bassins, plus particulièrement ceux de plein-air.
- en complément, dans le cadre d'un traitement au chlore inorganique : chlore gazeux, eau de Javel ou hypochlorite de calcium.

Caractéristiques

- Granulés à dissolution lente.
- Teneur moyenne en matière active voisine de 99%.
- Economie de 40 à 60% en cas de traitement au chlore inorganique (chlore gazeux, eau de Javel ou hypochlorite de calcium).
- Affaiblissement de la production de chloramines.
- Compatible avec tout équipement de filtration.
- Convient pour toutes les eaux, même très dures.
- Conservation prolongée sous réserve de stockage à l'abri de l'humidité et à une température inférieure à 40°C.
- L'acide isocyanurique (principe actif du produit commercialisé) est autorisé pour le traitement des eaux de piscines publiques par le Ministère de la Santé ; se reporter à l'article 5 de l'arrêté du 7 avril 1981 (J.O. du 10 avril 1981) modifié par l'article 2 de l'arrêté du 28 septembre 1989 (J.O. du 21 octobre 1989).
- L'usage de hth stabilisant granulés en piscine publique est autorisé par le Ministère de la Santé ; agrément n°551 en date du 22 avril 2002.

Mode d'emploi

MISE EN EAU DU BASSIN

Pour obtenir 10 mg/l de stabilisant : 100g de **hth stabilisant granulés** par tranche de 10 m^3 d'eau dans le préfiltre de la pompe (piscine familiale) ou dans le bac de disconnection (piscine collective).
En cas de filtration sur diatomites,l'apport de **hth stabilisant granulés** peut s'effectuer directement dans le bassin, en l'absence impérative de baigneurs, après dissolution dans 10 litres d'eau.

TRAITEMENT D'ENTRETIEN

Ajouter, à l'usage et en fonction des lavages de filtre et des vidanges partielles, l'apport en **hth stabilisant granulés** de manière à maintenir une concentration en acide isocyanurique obligatoirement inférieure à 75 mg/l, l'idéal étant situé entre 25 et 50 mg/l.
La détermination de la teneur en acide isocyanurique peut s'effectuer à l'aide d'un Test Minikit, d'un comparateur ou d'un photomètre.

Attention ! Une teneur en acide isocyanurique trop élevée provoque une augmentation de la turbidité de l'eau et l'inhibition de l'action du chlore ; l'eau peut alors devenir blanche ou verte.

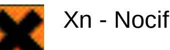
NOTA 1 :en cas de traitement régulier au chlore stabilisé, l'usage de **hth stabilisant granulés** est inutile et même déconseillé. Mais, même dans ce cas de figure, il faut régulièrement contrôler la teneur en acide isocyanurique.

NOTA 2 : la solubilité maximale du produit est de l'ordre de 3 g/l à 25°C et de 26 g/l à 90°C et elle augmente avec le pH.

Composition

Acide isocyanurique.

Sécurité


Xn - Nocif

Attention ! ce produit présente des risques pour la santé ; se reporter à la Fiche de Données de Sécurité (pour les différents intervenants du réseau de distribution) et aux conseils de mises en oeuvre et aux phrases de risques et de sécurité indiquées sur les emballages.

Arch Water Products France - BP 219 – 37402 Amboise Cédex
Téléphone : 02 47 23 43 00 - Fax : 02 47 23 12 21

